

Examen final de
Conseillère financière / Conseiller financier
avec brevet fédéral
10^e session

**Planification financière pour
les ménages privés**

Cas A : Planification financière

Examen écrit du 10 juin 2016
Expert principal : Urs A. Büchler

Dossier destiné aux candidats

Type d'examen examen écrit
Durée 240 minutes (Cas A et B)
Maximum de points 100 (cas A 50 points – cas B 50 points)

Moyens auxiliaires autorisés Open-book

Les candidats peuvent utiliser tout document papier ou électronique. Il existe toujours un risque de coupure de courant en cas d'utilisation d'ordinateurs portables. Ce risque est à la charge des candidats. L'accès internet ainsi que toute communication entre les candidats ou avec des tiers sont interdits. Les solutions doivent impérativement être consignées par écrit et restituées sur papier.

Numéro de la candidate/du candidat

Première correction

.....

Deuxième correction

.....

Points obtenus

NOTICE EXPLICATIVE POUR L'EXAMEN ECRIT

L'examen écrit partiel de **Planification financière pour les ménages privés** se déroule comme un classique traitement de cas écrit. Une ou plusieurs études de cas sont traitées de façon similaire à la pratique. Plusieurs thèmes sont examinés, tant du point de vue des connaissances techniques et factuelles que des capacités à faire des liens et à avoir une vision globale.

Vos propositions pour réaliser les buts et les souhaits exprimés par votre client doivent être compréhensibles, sensées et argumentées de façon transparente, tant des points de vue de la planification financière, des placements et de la technique de prévoyance, que de la fiscalité et du droit. Il est également important que vous suiviez un déroulement cohérent dans les étapes de planification de la solution que vous avez choisie. Si vous émettez des suppositions, présentez-les de façon transparente. Les résultats/solutions, ainsi que les calculs doivent être compréhensibles.

Les solutions doivent être écrites sur les **feuilles des données officielles d'examen** distribuées. Si vous avez besoin de feuilles supplémentaires, merci d'écrire votre numéro de candidat et l'exercice auquel la feuille se rapporte dans la marge supérieure de chaque feuille.

Ne seront corrigées et évaluées que les solutions écrites sur les feuilles de données qui vous sont distribuées. Veuillez écrire exclusivement sur le verso des pages.

Si vous avez besoin de feuilles supplémentaires, seules des feuilles vierges peuvent être utilisées ; veuillez y inscrire votre numéro de candidat ainsi que l'exercice concerné. Les documents imprimés avant le présent examen, notamment des formulaires, ne sont pas admis et ne seront pas pris en considération pour le corrigé.

Merci d'utiliser un stylo à bille ou des feutres fins ; les crayons de papier ne sont pas autorisés. Une écriture claire et lisible, ainsi qu'une présentation aérée facilitent énormément la correction et diminuent le risque de fausse interprétation de vos solutions.

Moyens auxiliaires

Open-book

Les candidats peuvent utiliser tout document papier ou électronique.

Il existe toujours un risque de coupure de courant en cas d'utilisation d'ordinateurs portables. Ce risque est à la charge des candidats.

Les solutions doivent impérativement être consignées par écrit et restituées sur papier.

Si un exercice se réfère à des règlements cantonaux spécifiques, il sera fait état du canton déterminant dans l'exercice et les textes de loi et directives du canton correspondant seront mis en annexe.

L'accès internet ainsi que toute communication entre les candidats ou avec des tiers sont interdits. Une infraction à cet interdit aura pour conséquence une exclusion immédiate des examens.

Vous n'avez la possibilité de quitter la salle d'examen durant celui-ci qu'accompagné-e d'une personne chargée de la surveillance.

A la fin de l'examen

Si vous avez terminé plus de 15 minutes avant la fin de l'examen : rangez votre place de travail en silence, rassemblez **la totalité de vos documents** et remettez-les aux surveillants lorsque vous quittez la salle. Aucun document ni aucune feuille de notes ne doivent quitter la salle.

Dans les 15 dernières minutes de l'examen, il n'est plus permis de quitter la salle d'examen. Veuillez attendre la fin de la session d'examen et suivre les instructions des surveillants.

CONTENU

1. Remarques générales pour les calculs
2. Situation initiale
3. Annexes
4. Exercices

Exercice I	Immobilier	18 points
Exercice II	Prévoyance	16 points
Exercice III	Patrimoine	16 points

REMARQUES GENERALES POUR LES CALCULS

Quand rien d'autre n'est spécifiquement exigé ou mentionné dans les données et leurs annexes, les taux de calcul suivants peuvent être utilisés :

Impôts sur les prestations en capital

Versement de capital du 2 ^e pilier	10.00%
Versement de capital du pilier 3a	10.00%

Taux de conversion des prestations en capital 4%

Hypothèses de rendement

Prévoyance professionnelle part obligatoire	1.25% par an
Prévoyance professionnelle part surobligatoire	1.25% par an
Pilier 3a placements bancaires	1.00% par an
Intérêts des comptes salaire et épargne	0.50% par an

Arrondis

Lorsque rien de spécial n'est mentionné, arrondissez les chiffres à l'unité près de la manière suivante :

Entre 0 et 0.49, à l'unité inférieure :	exemple : 3'456.48 → 3'457
Entre 0.50 et 0.99, à l'unité supérieure :	exemple : 3'456.52 → 3'458

SITUATION INITIALE

Situation des clients

Niklaus Müller est né le 12 mars 1976. Il vit en concubinage depuis 11 ans avec Claudia Bernasconi, elle-même née le 1^{er} mai 1981.

Claudia est enceinte et accouchera de leur premier enfant en automne.

Niklaus et Claudia habitent dans un appartement en location à Muri bei Bern.

Il est prévu qu'ils achètent une propriété ces prochains temps.

Le père de Niklaus vit encore et sa mère est décédée il y a quelques années. Niklaus a deux sœurs plus âgées.

Les parents de Claudia vivent encore tous les deux. Claudia est fille unique.

Niklaus travaille en tant que directeur d'affaires dans une agence de publicité à Berne à 100%.

Claudia travaille actuellement à 100% comme fleuriste salariée à Muri.

Tous les deux sont de confession réformée évangélique.

Revenu	
Niklaus Müller	Selon le certificat de salaire

1 ^{er} pilier AVS/AI/APG
Voir les annexes

2 ^e pilier, Niklaus Müller
Vous trouverez les prestations du 2 ^e pilier sur les annexes.

Pilier 3a, Niklaus Müller		
Etat au 31.12.2015		
Raiffeisen	CHF	55'000
Banque cantonale	CHF	72'000
Le montant maximal est payé chaque année en janvier.		

Liquidités et valeurs, Niklaus Müller

Etat au 31.12.2015

Compte salaire	CHF	54'000
Compte épargne	CHF	248'000
Dépôt de papiers valeur (héritage de sa mère)	CHF	200'000

Dispositions successorales

Niklaus Müller et Claudia Bernasconi n'ont à ce jour encore rien entrepris.

Informations fiscales

Taux Canton de Berne	Facteur	3.060
Taux commune de Muri	Facteur	1.200
Confession réformée évangélique	Facteur	0.176
Taux marginal	En pourcents	32.00%

ANNEXES

1. Certificat de salaire
2. Certificat de prévoyance de la caisse de pensions, y compris une feuille complémentaire décrivant le plan de prévoyance
3. Extrait de compte individuel CI AVS
4. Memento AVS 3.03
5. Echelle 44 AVS
6. Proposition de placement
7. Factsheets de fonds
8. SwissBanking - Directives relatives aux exigences minimales pour les financements hypothécaires

I : ACHAT IMMOBILIER

Exercice	18 points
<p>Niklaus Müller et Claudia Bernasconi pensent à acheter un appartement en propriété à Muri bei Bern. Ils ont visité un objet la semaine passée et ont collecté pour vous les informations suivantes :</p>	
Objet / adresse	Appartement en propriété (propriété par étage) Bernerstrasse 12, 3074 Muri b. Bern
Caractéristiques	5 ½ pièces, 145 m ² , terrasse de 65 m ² , cave et atelier à disposition. Fin de la construction en juillet 2015.
Prix de vente	
<ul style="list-style-type: none"> • Appartement 	CHF 1'010'000
<ul style="list-style-type: none"> • Place de parc dans le garage souterrain 	CHF 30'000
Données fiscales	
<ul style="list-style-type: none"> • Valeur fiscale 	CHF 770'000
<ul style="list-style-type: none"> • Valeur locative 	CHF 24'240
Déductions forfaitaires	
Bâtiments jusqu'à 10 ans	10% de la valeur locative
Bâtiments de plus de 10 ans	20% de la valeur locative
Acheteur	Niklaus Müller, seul propriétaire à 100%
Loyer de l'appartement où ils habitent actuellement	CHF 1'980 par mois plus CHF 220 de charges
Intérêts sur le capital propre	1.00% (liquidités, placements et 3a)

Afin de pouvoir établir une proposition de financement, vous avez reçu les informations suivantes de votre département interne d'évaluation immobilière.

Valeur maximale du bien retenue pour le financement par la banque	90% du prix global d'achat
Financement / calcul de l'amortissement – effectif et pour la viabilité mathématique	<p>Selon les <i>Directives relatives aux exigences minimales pour les financements hypothécaires</i> de juillet 2014 de SwissBanking</p> <p>Attention : 1^{er} rang à 66.66%, 2^{ème} rang : le solde</p>

Valeur de l'hypothèque selon les directives de la banque	80 % de la valeur maximale retenue pour le financement par la banque
Taux d'intérêt hypothécaire pour calculer la viabilité	5.00%
Charge maximale de la viabilité mathématique	Maximum 1/3 du salaire brut
Frais d'entretien pour le calcul de la viabilité	Attention : 0.75% du prix de vente de l'appartement
Garantie de l'hypothèque dans le cas du décès de Niklaus Müller	L'hypothèque doit être garantie à 100% par une assurance risque pur. Veuillez compter avec une prime de CHF 500 /an par tranche de CHF 100'000 assurée en cas de décès.
Hypothèque	Taux d'intérêts des hypothèques de 1 ^{er} et de 2 ^e rangs à 2%, fixes sur 10 ans.

Exercices

1. Etablissez pour Niklaus Müller un aperçu détaillé du financement et de comment ce financement est couvert.
2. Selon votre calcul, quelles valeurs patrimoniales doivent être utilisées pour la constitution de fonds propres ?
Veuillez fonder votre choix par des mots clefs et mettre en regard les avantages et les inconvénients.
3. Calculez pour Niklaus Müller la viabilité mathématique du point de vue de la banque.
4. Calculez pour Niklaus Müller une viabilité avec les taux d'intérêt hypothécaires valables actuellement, ce afin qu'il se rende compte de combien va lui coûter ce bien.
5. Démontrez à Niklaus Müller les changements qu'induit la propriété immobilière au niveau de l'impôt sur le revenu.
Veuillez détailler les économies ou les augmentations d'impôts que devra payer Niklaus Müller.
6. Démontrez à Niklaus Müller les économies ou les augmentations de charges de coûts d'habitation en tant que propriétaire immobilier par rapport à sa situation actuelle de locataire.
7. A combien doit se monter la somme assurée de l'assurance risque pur en cas de décès ?
8. Comment évaluez-vous le financement de cet objet ?
Qu'est-ce qui changerait si le bien était acheté en copropriété avec Claudia Bernasconi ? Ne faites aucun calcul, mais décrivez les conséquences par des mots clefs.

II : PREVOYANCE

Exercice	16 points
-----------------	------------------

Dans l'intervalle, Niklaus Müller est devenu l'heureux papa de Susanne. Il vit toujours en concubinage avec Claudia. Il vous demande d'établir une analyse de prévoyance et de succession en cas de décès par suite d'accident et de maladie.

Veillez **ne pas** tenir compte de l'achat du bien immobilier de l'exercice précédent.

Niklaus vous donne les informations supplémentaires suivantes :

Enfant	Niklaus Müller et Claudia Bernasconi se partagent l'autorité parentale à 50% chacun.
Pilier 3a	Claudia Bernasconi en est la bénéficiaire à 100%.
Caisse de pensions	Claudia Bernasconi est annoncée auprès de la caisse de pensions comme concubine et sera bénéficiaire du capital en cas de décès.
Indemnités journalières maladie	Du 31 ^e au 730 ^e jour, 80% du salaire AVS, au maximum CHF 300'000.
LAA / LAA complémentaire	Dès le 3 ^e jour, salaire assuré maximum = salaire AVS limité à CHF 300'000. La LAA complémentaire applique les mêmes pourcentages pour ses prestations que la LAA.

Exercices

1. Veuillez calculer le revenu AVS moyen déterminant annuel permettant de déterminer les rentes AI et de survivants.
2. Etablissez une analyse de prévoyance en cas de décès suite à une maladie de Niklaus Müller.
3. Etablissez une analyse de prévoyance en cas de décès suite à un accident de Niklaus Müller.
4. Présentez la liquidation de la succession en cas de décès de Niklaus Müller en tenant compte des impôts.
5. Calculez la réserve héréditaire de l'enfant en CHF et si elle n'est pas respectée, veuillez le mentionner.

En général, quelles possibilités d'actions légales a un héritier lésé quant à sa réserve héréditaire ?

Dans le cas de Susanne, qui serait en droit de se charger de cette démarche ?

III : PATRIMOINE

Exercice	16 points
<p data-bbox="188 414 1417 488">La semaine dernière, Niklaus Müller s'est rendu auprès de sa banque et a demandé une proposition de placement pour son dépôt.</p> <p data-bbox="188 504 1185 533">Vous recevez la proposition de placement ainsi que les factsheets de chaque fonds.</p> <p data-bbox="188 595 316 624">Exercices</p> <ol data-bbox="188 640 1465 1451" style="list-style-type: none"><li data-bbox="188 640 715 672">1. Analyse de la proposition de placement<ol data-bbox="245 689 1465 1176" style="list-style-type: none"><li data-bbox="245 689 1046 721">a. Selon quelle stratégie de placement sont investis les avoirs ?<li data-bbox="245 734 1465 855">b. Indiquez à l'intérieur de quelle fourchette cette stratégie peut être appliquée, et ce par catégorie (marché monétaire, obligations, actions, fonds immobiliers, matières premières, autres placements) et en pourcents.<li data-bbox="245 869 1465 945">c. A combien devrait se monter la part en CHF la plus basse, respectivement la plus haute, par catégorie de placement ?<li data-bbox="245 958 1026 1176">d. Évaluez la proposition de placement et commentez celle-ci. Correspond-elle réellement à la stratégie choisie ? Que pouvez-vous dire des fonds proposés ? Qu'en est-il des frais ? Que pouvez-vous dire de la répartition des monnaies ?<li data-bbox="188 1191 1385 1223">2. Analyse des trois fonds en obligations : analysez chaque fonds obligataire de la façon suivante :<ol data-bbox="245 1240 1465 1451" style="list-style-type: none"><li data-bbox="245 1240 1465 1361">a. Devise de référence ; style de placement ; profil de risque et profil de rendement selon une échelle de 1 à 7 ; modified duration ; volume du fonds dans la devise de référence ; frais de management ; TER ; utilisation du bénéfice (distribué ou capitalisé).<li data-bbox="245 1375 1465 1451">b. Faites vos commentaires sur ces trois fonds et donnez les avantages et inconvénients d'un placement dans un fonds en obligation en comparaison avec un placement direct en obligations.	